

# PRÊT À PUBLIER PRIME ÉCO-CHALEUR

## BRÈVE

### **Passez aux énergies renouvelables thermiques et bénéficiez d'aides aux études et aux travaux**

**Entreprises, collectivités territoriales, promoteurs, aménageurs, associations, bailleurs, vous avez un projet d'installation solaire thermique, de chaufferie bois, de géothermie ou de réseau de chaleur ? La Métropole de Lyon peut vous aider...**

La **PRIME ÉCO-CHALEUR**, nouveau dispositif de la Métropole de Lyon financé par l'ADEME et avec le soutien de l'ALEC Lyon, propose de vous **accompagner** et de vous **aider financièrement** pour la **réalisation des études et des installations d'Énergies renouvelables thermiques (EnR)**.

**L'accompagnement est gratuit**. Les subventions peuvent aller jusqu'à **70% des montants pour la partie études** et des **aides forfaitaires sont déterminées selon la production de chaleur EnR pour la partie travaux**. Au-dessus de certains seuils le projet est réorienté vers le Fonds Chaleur national de l'ADEME.

#### **Quelques exemples d'aides...**

Pour une chaufferie bois : aide forfaitaire de 260€/MWh produit pour une chaufferie produisant jusqu'à 600 MWh/an, puis une aide forfaitaire dégressive pour chaque MWh produit au-delà de ce seuil. Les aides de la PRIME ÉCO-CHALEUR pour les chaudières bois sont cumulables avec les aides régionales de l'appel à projet bois énergie.

Pour du solaire thermique : aide forfaitaire de 900€/MWh pour une productivité minimum de 400 kWh<sub>utiles</sub>/m<sup>2</sup>/an, puis une aide forfaitaire dégressive pour chaque MWh produit au-delà de ce seuil.

**> Vous souhaitez en savoir plus sur la PRIME ÉCO-CHALEUR ? Vous voulez déposer un dossier de demande de subventions ?**

[www.grandlyon.com/prime-ecochaleur](http://www.grandlyon.com/prime-ecochaleur)  
[prime-ecochaleur@grandlyon.com](mailto:prime-ecochaleur@grandlyon.com)